

**République Française  
Département de l'Hérault  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF  
QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou  
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Evelyn GELLY, Madame Véronique NEIL, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, M. Bernard GOUZIN, Mme Nicole MORERE, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Grégory BRO, M. Philippe MACHETEL, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, M. David CABLAT -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

|             |               |              |                                    |
|-------------|---------------|--------------|------------------------------------|
| Quorum : 25 | Présents : 48 | Votants : 43 | Pour 43<br>Contre 0<br>Absention 0 |
|-------------|---------------|--------------|------------------------------------|

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-10, L.5211-2, L.2122-4 et L2122-7;

Vu que le nombre de vice-présidents a été fixé à dix ;

Vu la candidature de Monsieur Gérard CABELLO ;

Vu la désignation de Madame Anne-Marie BIZEUL pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Considérant que les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à la majorité des suffrages exprimés avec 43 suffrages exprimés au premier tour, dont 43 voix pour Monsieur Gérard CABELLO, 2 votes blancs et trois votes nuls,**

**- d'élire Monsieur Gérard CABELLO à la 4ème vice-présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le déclare installé.**

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 958 le 17/04/14  
Publication le 17/04/2014  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 17/04/2014  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167036-DE-I-I  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

